

***Situation de l'emploi et du secteur
informel en Mauritanie en 2017***

AOUT 2017

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE - ONS



Bureau internationale du Travail



RESUME

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs opérations de collecte sur l'emploi ont été exécutées mais les résultats restent limités et n'ont pas permis de répondre aux besoins croissants en données sur les statistiques du travail. Une actualisation des données sur l'emploi permettra de mieux répondre aux exigences de la programmation régionale en relation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) et aux choix stratégiques relatifs à la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Dans ce contexte le Gouvernement s'est engagé dans la réalisation d'une enquête annuelle sur l'emploi et le secteur informel au niveau national pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi, désagrégées selon les secteurs de l'économie avec des données sur les emplois disponibles, les besoins en formation et les caractéristiques de ces emplois, la qualification, le genre, la répartition spatiale des activités, etc., les caractéristiques des unités de production informelle.

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette enquête prend en compte l'emploi des individus et des UPI. Elle s'inspire fortement de la méthodologie des enquêtes de type 1-2-3¹ réalisées dans plusieurs pays de la sous - région, sans tenir compte de la dernière phase relative à la consommation et à la pauvreté des ménages.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de l'Enquête Nationale de l'Emploi et du Secteur Informel (ENE-SI) de 2017 sont :

Caractéristiques sociodémographiques

- ☑ La population mauritanienne se caractérise par sa jeunesse avec plus de la moitié de la population qui est âgée de moins de 20 ans ;
- ☑ La population potentiellement active, composée des personnes âgées de 14-64 ans, représente 45,9% et 54,5% de la population masculine et féminine (respectivement) ;

¹ La méthodologie 1-2-3 a été développée au début des années 90 et a été progressivement affinée en collaboration avec des équipes d'économistes et de statisticiens camerounais et malgaches, ainsi que des chercheurs de DIAL (développement, Institution et Analyse de Long terme).

- ☑ Cette population reste fortement concentrée à Nouakchott avec 28,5% de la population totale et près de deux tiers de la main d'œuvre urbaine.

Principales caractéristiques du marché de travail en Mauritanie

- ☑ La population en âge de travailler représente 52,7% de la population globale. Cette population est majoritairement jeune avec plus de 61,4% âgés de moins de 35 ans. Cette population en âge de travailler est composée majoritairement de femmes (57,5%) ;
- ☑ La proportion de la population en emploi représente 37% de la population en âge de travailler en 2017. Quel que soit le sexe, les personnes en emploi sont majoritairement âgées entre 25 et 49 ans qui représentent 63,3% des personnes en âge de travailler ;
- ☑ La population en chômage est majoritairement jeune : 34,6% de chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Selon la répartition spatiale, 73,2% des chômeurs résident en milieu urbain ;
- ☑ la population hors de la main d'œuvre représente 58,5% de la population en âge de travailler. Cependant, plus deux tiers (70,6%) de cette population sont composées de femmes.

Principaux indicateurs du marché de travail

- ☑ Participation à la main d'œuvre, deux fois moins de femmes que d'hommes : 59,6% des hommes contre seulement 28,2% des femmes ont la participent effectivement à la main d'œuvre ;
- ☑ Le ratio emploi/population est de 36,6%. Le niveau relativement faible de ce ratio emploi/population indique qu'une grande part de la population en âge de travailler ne participe pas directement à l'activité économique du pays ;
- ☑ Quelle que soit la formation, le pourcentage de femmes occupées est deux fois plus faible que celui des hommes ;
- ☑ L'économie mauritanienne reste dominée par des activités informelles : 91,1% des actifs occupés dans le secteur privé non agricole sont dans des emplois informels ;
- ☑ Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage a augmenté de 1,7 point de pourcentage passant de 10,1% en 2012 à 11,8% en 2017. Le chômage touche plus les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 13,3% et de 10,9% ;
- ☑ Le chômage demeure une problématique de la jeunesse où plus d'un jeune de moins de 25 ans sur cinq est au chômage ;

- ☑ Par ailleurs, le chômage est un phénomène urbain : le taux de chômage est de 14,9% en milieu urbain contre 7,6% en rural ;
- ☑ Inadéquation entre l'offre formée et qualifiée et la demande : Il ressort des différentes enquêtes sur l'emploi, que le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'éducation surtout en milieu urbain : pour les personnes ayant suivi une formation générale, le chômage touche 20,2% des femmes et 15,4% des hommes ;
- ☑ Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, un réel défi d'emploi. En effet, les jeunes de 14-35 ans représentent environ 61,4% de la population active. Une proportion relativement importante (44,2%) de ces jeunes ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Un accent particulier doit être fait à l'endroit de ces jeunes qui sont majoritairement sans diplôme et sans qualification. Parmi les politiques envisagées par l'Etat qui doivent être renforcées : (i) Développer des filières professionnelles accessibles aux jeunes hors du système scolaire ; (ii) Promouvoir l'auto-emploi en mettant en place des financements à court et moyen termes ; (iii) Accompagner les jeunes, notamment les femmes dans l'entrepreneuriat.
- ☑ Les emplois salariés occupent une part généralement faible dans les emplois en Mauritanie, compte tenu de l'importance du secteur informel. Les emplois salariés, hors secteur agricole, représentent 38,8% des emplois. Suivant le sexe, le taux d'emplois salariés non agricoles reste plus élevé chez les hommes : 50,4% des hommes, contre 20,4% des femmes occupées ;
- ☑ Le taux d'insertion global des diplômés de la formation technique et professionnelle est de 65,2%. Par sexe, le taux d'insertion des hommes reste plus élevé chez les hommes (70,6%) que chez les femmes (45,2%). Selon le milieu de résidence, l'insertion des diplômés de la FTP (technique ou professionnelle) est plus importante en milieu urbain (67,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

Secteur informel en Mauritanie

Le secteur informel occupe une place centrale dans l'économie mauritanienne.

- ☑ Le secteur informel en Mauritanie est le principal pourvoyeur d'emploi occupant plus de 63% de la population en emploi dont environ plus de 35,7% sont générés par le secteur informel non agricole ;
- ☑ Les branches d'activité prédominantes dans le secteur informel (hors agriculture) sont le commerce (44%), les services (21,9%) et le manufacturier (26,3%) ;
- ☑ 51,6% des chefs d'UPI sont des hommes et que 48,4% sont des femmes ;

- ☑ 63,3% des chefs d'UPI sont sans niveau ou ont suivi une instruction coranique. Ceux ayant suivi un enseignement général représentent quant à eux sont de l'ordre de 33,3%. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel ne représentent que 0,1% ;

L'analyse par milieu de résidence fait ressortir que 40,8% des chefs d'UPI qui sont sans niveau ou qui ont suivi un enseignement coranique se trouvent en milieu rural. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel sont quasiment tous en milieu urbain. Ces résultats confirment la disparité entre le milieu urbain et rural en matière d'accès à la formation et d'attraction des entrepreneurs du secteur informel les plus qualifiés ;

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs opérations de collecte de données sur l'emploi ont été exécutées mais les résultats restent limités et n'ont pas permis de répondre aux besoins croissants en données sur les statistiques du travail. C'est dans ce cadre, qu'une Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, deuxième du genre, a été réalisée en l'espace de 5 ans.

Cette enquête est conduite par l'Office National de la Statistique et le Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle avec une représentativité des résultats au niveau de chaque wilaya ; ce qui permet de mieux répondre aux exigences de la programmation régionale en relation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et aux choix stratégiques relatifs à la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Cette enquête qui donne l'opportunité de mettre à la disposition des décideurs et des différents utilisateurs une base de données variée sur le marché du travail s'est déroulée en deux phases : la première concerne une enquête emploi auprès des ménages. Elle porte sur un échantillon de 8405 ménages. La seconde est une enquête auprès des unités de production informelles (UPI). Elle couvre un échantillon de 4072 UPI environ.

CHAPITRE 1

METHODOLOGIE ET CONCEPTS

CHAPITRE I : METHODOLOGIE ET CONCEPTS

1.1. Contexte et justification

La problématique de l'emploi reste l'une des plus grandes préoccupations du continent africain comme en témoigne la tenue à Ouagadougou du 8 au 9 septembre 2004 du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Lors de la session ordinaire de l'assemblée de l'Union Africaine, tenue à Malabo en juillet 2011, une réduction du taux de chômage de 2 points par an sur une durée de cinq ans était l'une des principales recommandations.

Lors de ce Sommet, l'Union Africaine dans sa déclaration appelée « déclaration de Ouagadougou » avait invité les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Cette déclaration a été suivie d'un plan d'action pour son application effective. Mettre l'emploi au centre des politiques publiques nécessite de disposer des statistiques de bonne qualité sur l'emploi et la formation professionnelle. Or, les informations statistiques appropriées permettant de concevoir et de suivre la mise en œuvre de ces politiques font défaut en Mauritanie à l'instar des autres pays africains au sud du Sahara.

Par ailleurs, la 11^{ème} réunion africaine de l'OIT, tenue en avril 2007 à Addis-Abeba a adopté comme priorité, la mise en œuvre du programme de travail décent pour l'Afrique 2007-2015.

Le processus du suivi du Sommet ainsi que des politiques nationales de l'emploi, les suivis des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), des Objectifs de Développement Durable (ODD), la mise en œuvre du programme de travail décent pour l'Afrique 2007-2015 impliquent :

- l'identification d'indicateurs pertinents et leur renseignement régulier qui permettent de mesurer les résultats concrets des actions entreprises périodiquement ;
- le renforcement des systèmes d'information sur le marché du travail.

La complexité de la composition de l'économie mauritanienne avec une forte dualité entre les secteurs moderne et informel dans la

création de richesse montre la nécessité d'entreprendre des enquêtes spécifiques permettant d'appréhender les données sur le marché du travail conformément aux spécificités de chacun des secteurs.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé en 2017 dans la réalisation d'une enquête annuelle sur l'emploi et le secteur informel au niveau national pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi, désagrégées selon les secteurs de l'économie avec des données sur les emplois disponibles et leurs caractéristiques, les besoins en formation, la qualification, le genre, la répartition spatiale des activités, etc., et les caractéristiques des unités de production informelle.

1.2.Objectifs

L'objectif principal recherché à travers cette enquête est de disposer de données désagrégées sur le marché du travail. De manière spécifique, elle permettra de :

- 1) Caractériser l'emploi, le sous-emploi et le chômage en relation avec la formation, le milieu (urbain et rural), les wilayas, le sexe, etc.;
- 2) Fournir des informations sur les conditions d'activité aux mêmes niveaux géographiques ;
- 3) Informer sur la contribution du secteur informel à l'économie nationale ;
- 4) Déterminer les caractéristiques des UPI pour le secteur non agricole ;
- 5) Identifier les problèmes et dégager les perspectives du secteur informel.

La stratégie du projet consiste, d'une part, à collecter, analyser et diffuser les informations statistiques sur l'emploi et l'économie informelle de manière ponctuelle. D'autre part, elle vise à renforcer les capacités techniques des structures nationales en charge de l'emploi et à conduire ultérieurement des enquêtes sur l'emploi à intervalles réguliers. Ceci constitue une base essentielle pour les activités de l'observatoire de l'emploi, qui est l'un des éléments importants du dispositif de suivi et d'analyse du marché du travail.

1.3.Méthodologie

1.3.1. Types d'enquête

Pour atteindre les cinq principaux objectifs spécifiques ci-dessus indiqués, l'enquête a été réalisée en deux phases :

La phase 1 est une enquête de type ménage sur l'emploi qui vise à fournir les principaux indicateurs pour décrire la situation du marché du travail pour les individus et les ménages. Elle permet de répondre aux deux premiers objectifs spécifiques. Par ailleurs, elle constitue une base (filtre) pour l'enquête des UPI lors de la deuxième phase.

Les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir l'ensemble des activités de chacun des membres, que ces activités soient sédentaires, ambulantes ou exercées à domicile. L'enquête auprès des ménages est tout particulièrement appropriée en Afrique où l'économie est composée en grande partie de travailleurs à leur propre compte avec une proportion importante de travailleurs à domicile et de travailleurs ambulants difficilement couverts par le biais d'une enquête auprès des établissements.

Elles permettent également une bonne évaluation de la pluriactivité des individus, ce qu'une enquête auprès des établissements a du mal à saisir. Cependant, la principale limite d'une enquête ménage réside dans la difficulté pour les employés de fournir les informations permettant de définir le secteur informel ou des informations relatives aux caractéristiques de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. C'est pourquoi, pour fournir les principales caractéristiques des UPI et d'identifier les contraintes et les besoins de celles-ci, le type d'enquête retenu est une enquête auprès des UPI, phase 2 du projet.

La méthodologie standard utilisée pour apprécier l'emploi dans le secteur informel est le couplage du recensement des unités de production informelles avec une enquête par sondage de ces unités. Bien qu'elle ait été expérimentée dans plusieurs pays, cette démarche a conduit à deux inconvénients majeurs. D'une part, le recensement complet des unités de production informelle (UPI) est difficilement réalisable notamment pour celles ambulantes ou s'exerçant dans les ménages, d'autre part, le délai de traitement des données de ce recensement est trop long.

Pour pallier à ces insuffisances, le secteur informel a été pris en compte dans le cadre des enquêtes mixtes : enquête par sondage auprès des ménages suivie d'une enquête auprès des UPI.

La méthodologie adoptée ici prend en compte l'emploi des individus et des UPI. Elle s'inspire fortement de la méthodologie des enquêtes de type 1-2-3² réalisées dans plusieurs pays de la sous - région, sans tenir compte de la dernière phase relative à la consommation et à la pauvreté des ménages.

Cette technique consiste à sélectionner un échantillon d'unités de production auxquelles on applique un questionnaire spécifique sur l'activité informelle (phase 2) à partir d'informations tirées d'une enquête auprès des ménages, et portant sur l'activité des individus (phase 1).

La sélection des UPI ne pourra se faire qu'une fois la saisie de la première phase terminée afin de pouvoir disposer de la base de sondage pour le tirage des UPI.

Pour chaque individu appartenant à la population active occupée (par exemple, tout individu ayant travaillé au moins une heure durant la semaine de référence, si l'on retient la définition du BIT), qui se déclare patron ou travailleur indépendant dans une unité satisfaisant la condition d'appartenance au secteur informel (critère de non enregistrement et/ou l'absence d'une comptabilité écrite) on applique le questionnaire sur l'unité informelle dont il a la charge.

Les principaux critères d'identification des UPI sont, l'absence de comptabilité écrite officielle et le non enregistrement administratif.

1.3.2. Population cible et champ de l'enquête

L'ENE/SI a touché l'ensemble des membres du ménage, notamment ceux âgés de 10 ans ou plus. Elle concerne aussi les chefs des Unités de Production Informelles (UPI) qui auront été repérées lors de l'enquête auprès des ménages. Elle s'est déroulée au niveau de toutes les wilayas du pays.

² La méthodologie 1-2-3 a été développée au début des années 90 et a été progressivement affinée en collaboration avec des équipes d'économistes et de statisticiens camerounais et malgaches, ainsi que des chercheurs de DIAL (développement, Institution et Analyse de Long terme).

1.4. Plan de sondage

1.4.1. Base de sondage et échantillonnage

L'ENE/SI est conçue en deux phases pour fournir des résultats représentatifs au niveau de chaque wilaya. La méthode de sondage retenue pour l'enquête emploi auprès des ménages (phase 1) est réalisée sur la base d'un sondage aléatoire stratifié à trois degrés :

- Les unités primaires de sondage (UPS) sont constituées des Unités Primaires (UP) issues de la base de sondage de l'échantillon-maître tirée du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2013 ;
- Au niveau du deuxième degré, les Unités Secondaires (US) sont tirées au sein de chaque UPS ayant été échantillonnée au premier degré ;
- Au niveau du troisième degré, les ménages seront tirés au sein de chaque US tirée au deuxième degré.

Les US - échantillons ont été mise à jour lors du démarrage de la phase de collecte des données et une liste des ménages de chaque US a été établie. Elle servira de base de sondage pour le tirage des ménages au troisième degré.

➤ **Phase 1 : Enquête ménage**

La base de sondage au 1^{er} et au 2^e degrés est constituée de la liste exhaustive des Unités Primaires et Secondaires de l'échantillon-maître issus des travaux de la cartographie du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2013.

La base de sondage au 3^{ème} degré est la liste exhaustive des ménages issue de la mise à jour des US-échantillons.

➤ **Phase 2 : Enquête auprès des UPI**

La base de sondage est dérivée de la phase 1. Elle est constituée de la liste des UPI, élaborée à partir de la phase 1. L'échantillon de cette phase est un modèle réduit de la population mère des UPI. On peut donc en tirer un sous échantillon (des UPI) qui devient lui-même un échantillon "représentatif" de cette population de départ. Les UPI sont repérées lorsqu'un individu, dans son emploi principal ou secondaire, dirige un établissement (i.e. qu'il est "patron" ou "à son propre compte") non enregistré et/ou ne tient pas de comptabilité. Ainsi, les unités statistiques retenues pour la phase 2 constituent un échantillon représentatif de l'ensemble des UPI repérées dans la phase 1.

1.4.2. Type de plan de sondage et taille des échantillons

Il est proposé pour cette enquête, un plan de sondage stratifié à trois degrés, avec probabilités inégales au premier degré et probabilités égales aux deux derniers degrés. Les strates de sondage sont les wilayas croisées avec le milieu de résidence. Au total pour l'enquête, le pays est découpé en 25 strates de sondage. Le plan de tirage est décrit ci-après :

- Au premier degré, il sera tiré dans chaque strate, un nombre déterminé d'unités primaires proportionnellement à leur taille exprimée en nombre de ménages par rapport au nombre total de ménages dans la strate ;
- Au second degré, il sera tiré un nombre déterminé d'unités secondaires avec probabilité égale (en moyenne 3 par UP) ;
- Au troisième degré, il sera tiré en moyenne, un nombre constant de 5 à 10 ménages par unité secondaire, avec probabilité égale. Une opération de dénombrement des ménages dans les unités secondaires sélectionnées, précèdera le tirage du troisième degré.

Au total, il sera tiré 424 unités primaires, 1611 unités secondaires et 8405 ménages. Le tableau suivant porte sur la répartition des différents échantillons.

Tableau 1 : Allocation des échantillons de l'enquête selon les wilayas et le milieu de résidence

| Wilaya | Nombre d'UP à tirer en milieu urbain | Nombre d'US à tirer en milieu urbain | Nombre d'UP à tirer en milieu rural | Nombre d'US à tirer en milieu rural | Nombre de ménages à tirer en milieu urbain | Nombre de ménages à tirer en milieu rural | Ensemble |
|----------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|---|-------------|
| Hodh Chargui | 14 | 42 | 26 | 78 | 210 | 390 | 600 |
| Hodh El Gharbi | 11 | 33 | 29 | 87 | 165 | 435 | 600 |
| Assaba | 20 | 60 | 20 | 60 | 300 | 300 | 600 |
| Gorgol | 15 | 45 | 25 | 75 | 225 | 375 | 600 |
| Brakna | 15 | 45 | 25 | 75 | 225 | 375 | 600 |
| Trarza | 15 | 45 | 25 | 75 | 225 | 375 | 600 |
| Adrar | 8 | 80 | 6 | 30 | 480 | 120 | 600 |
| Nouadhibou | 30 | 150 | 2 | 4 | 750 | 40 | 790 |
| Tagant | 4 | 40 | 16 | 80 | 200 | 400 | 600 |
| Guidimagha | 8 | 56 | 22 | 66 | 280 | 330 | 610 |
| Tiris Zemour | 14 | 112 | 1 | 2 | 560 | 40 | 600 |
| Inchiri | 4 | 60 | 2 | 10 | 480 | 120 | 600 |
| Nouakchott | 67 | 201 | 0 | 0 | 1005 | 0 | 1005 |
| Total | 225 | 969 | 199 | 642 | 5105 | 3300 | 8405 |

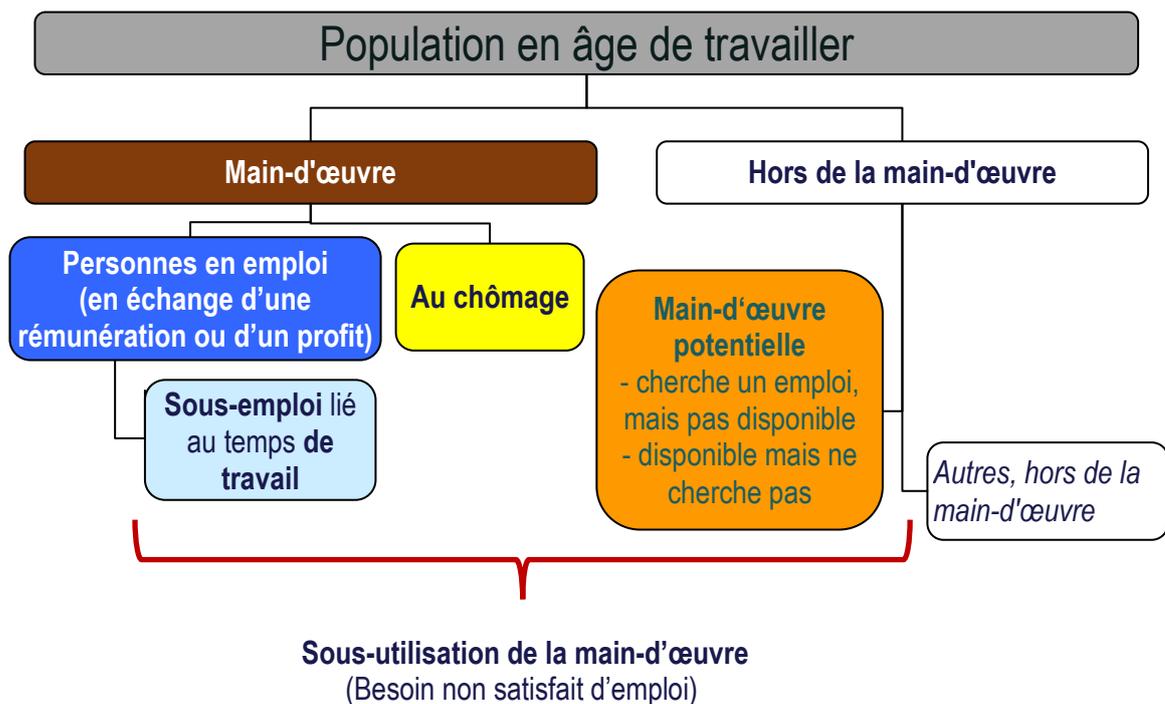
NB. La structure de l'échantillon-maître contraint à choisir un plan de sondage à trois degrés, avec le risque de perdre plus en précision que dans le sondage à deux degrés. La seule alternative a été d'augmenter l'échantillon des unités primaires et secondaires et de réduire le nombre de ménages à tirer au troisième degré.

1.5. Indicateurs du marché du travail, définition des concepts

Afin de mieux appréhender la dynamique de l'emploi, les statistiques sur le marché de travail ont fait l'objet de plusieurs révisions ces dernières années. Les travaux réalisés par les experts du BIT ont abouti à la publication de la 9^e édition des Indicateurs clés du marché du travail (ICMT ou KILM en anglais) qui a été élaborée par l'unité de la production et de l'analyse des données du département de la statistique du BIT. Le cadre conceptuel ci-après délimite le champ des différents indicateurs de l'emploi :

- La population en âge de travailler est composée de personnes âgées entre 14 et 64 ans ;
- Cette population se décompose en main d'œuvre et hors main d'œuvre ;

Figure 1 : Cadre conceptuel des indicateurs de l'emploi³



³Description schématique du BIT